Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 074-200036440-20250611-D25_06_11_49-DE

SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE
58, allée de l'Industrie
ZAE La Forêt
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 14 MAI 2025 À PEILLONNEX

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai à 19 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de Peillonnex sous la présidence de Monsieur Lucas PUGIN.

Date de convocation du Comité : 7 mai 2025
Délégués titulaires en exercice : 30
Délégués titulaires présents : 17
Délégués suppléants remplaçants présents : 6
Délégués présents : 23
Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : 3
Délégués présents ou ayant donné pouvoir : 26
Délégués titulaires absents non remplacés : 4

Secrétaire élu : Michel BERTHET

Présents : Sarah BARBIER, Denis DUPANLOUP, Sylvia DUSONCHET, Lucas PUGIN, Bruno THABUIS, Patricia DEAGE, Patrick GAVARD, Alexandre ROSAY, Pierre CHAUTEMPS, Thibaud MEYNET, Marcel JULIENNE, Gilles BERLIER, Frédéric MARMOUX, Aline WATT CHEVALLIER, Michel BERTHET, Jean-Claude GERVAIS, François FILET, Bruno FOREL, Arnaud LAYAT, Mélanie LECOURT, Jean-Baptiste MOLLIAT, Daniel REVUZ et Christian RAIMBAULT

Dépôts de pouvoirs : Jacky GAVARD à Lucas PUGIN, René DECARROUX à Sarah BARBIER et Antoine VALENTIN à Daniel REVUZ

Excusé mais remplacé : Gianni GUERINI

Absents excusés : Régis LAMURE, Jean-François BOSSON, Stéphane NOVEL et Barthelemy GONZALEZ RODRIGUEZ

Était également présent à l'Assemblée : Francis GOY

Heure d'ouverture de séance : 19H30 - Heure de clôture de séance : 20H30

Arrivées de Jean-Baptiste MOLLIAT avant le point n° 1, de Bruno FOREL avant le point n° 2, d'Aline WATT CHEVALLIER avant le point n° 3 et de Pierre GAVARD avant le point n° 5.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 14 mai 2025
2. Informations sur les décisions prises par le Président en vertu des pouvoirs délégués
3. Prochaine réunion
4. RPQS 2024 Eau potable
5. Marché public – Travaux de construction du nouveau siège du SRB à Contamine-sur-Arve – Lot 5 - Charpente et ossatures Bois des Alpes - Charpente métallique zinguerie - Bardage – Exonération partielle des pénalités

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 074-200036440-20250611-D25_06_11_49-DE

6. Marché public 2025MAPA03 – Sécurisation en eau potable de Bogève – Attribution et autorisation de signature
7. SCI LE NOYER – Résiliation amiable du bail commercial
8. Agence de l'Eau – Schéma directeur assainissement
9. Participation au financement de la protection sociale complémentaire
10. Présentation de la synthèse du rapport social unique 2022
11. Présentation de la synthèse du rapport social unique 2023
12. Création d'un poste de chargé.e d'accueil-secrétariat – CDD
13. Questions diverses
14. Informations diverses

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

Délibération n° D25_05_14_37

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 12 MARS 2025

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité syndical réuni le 12 mars 2025 à La Chapelle-Rambaud.

Délibération n° D25_05_14_38

OBJET : PROCHAINE RÉUNION

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

DE FIXER la prochaine réunion à MONNETIER-MORNEX, le 11 juin 2025.

Délibération n° D25_05_14_39

OBJET : RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

D'APPOUVER le rapport annuel sur le prix et la qualité et du service d'eau potable relatif à l'exercice 2024 suivi en régie sur 28 communes,

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 074-200036440-20250611-D25_06_11_49-DE

DE TRANSMETTRE ce rapport aux collectivités adhérentes au Syndicat.

Délibération n° D25_05_14_40

OBJET : MARCHÉ PUBLIC – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DU SRB À CONTAMINE-SUR-ARVE – LOT 5 - CHARPENTE ET OSSATURE BOIS DES ALPES - CHARPENTE MÉTALLIQUE ZINGUERIE - BARDAGE – EXONÉRATION PARTIELLE DES PÉNALITÉS

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER l'exonération partielle des pénalités appliquées à l'entreprise LP CHARPENTE telle que présentée ci-dessus,

D'AUTORISER le Président à signer tous les actes nécessaires pour la mise en œuvre des dispositions de la présente délibération.

Délibération n° D25_05_14_41

OBJET : MARCHÉ PUBLIC 2025MAPA03 – SÉCURISATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DE BOGÈVE ET VIUZ-EN-SALLAZ – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST DÉCIDÉ À LA MAJORITÉ :

D'ATTRIBUER les marchés publics de travaux mentionnés ci-dessus aux entreprises économiquement les plus avantageuses, aux conditions financières évoquées,

D'AUTORISER le Président à signer :

- Les marchés publics de travaux mentionnés ci-dessus, aux conditions financières évoquées,
- Tout document relatif à l'attribution de ces marchés publics de travaux,

D'AUTORISER le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D25_05_14_42

OBJET : SCI LE NOYER – RÉSILIATION AMIABLE DU BAIL COMMERCIAL

D'APPROUVER la résiliation amiable du bail commercial à compter du 31 mai 2025 à minuit,

D'AUTORISER le Président à signer l'accord de résiliation dont le projet est annexé et à effectuer les démarches administratives nécessaires,

DE NOTIFIER la délibération au bailleur dès lors que celle-ci est exécutoire.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 074-200036440-20250611-D25_06_11_49-DE

Délibération n° D25_05_14_43

OBJET : APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF

IL EST DÉCIDÉ À LA MAJORITÉ :

DE VALIDER le schéma directeur d'assainissement collectif tel que présenté le 9 avril 2025,

DE RETENIR les solutions techniques proposées,

D'APPROUVER la hiérarchisation du programme pluriannuel de travaux estimé à 32,2 millions d'euros hors-taxes sur les années 2025 à 2032,

DE PRECISER que le programme prévisionnel pourra être modifié au regard des capacités budgétaires du syndicat, de l'impact sur le montant de la redevance d'assainissement collectif, et des subventions accordées par les partenaires financiers.

Délibération n° D25_05_14_44

OBJET : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

DE REVALORISER la participation à la protection sociale complémentaire à tous les agents du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe comme suit :

- Pour la prévoyance : 10 € / mois / agent maximum pour la prévoyance sous réserve que l'agent ait souscrit individuellement et de façon facultative à un contrat de prévoyance labellisé
- Pour la mutuelle : 25 € / mois / agent maximum sous réserve que l'agent ait souscrit individuellement et de façon facultative à un contrat de mutuelle labellisé,

D'AUTORISER Monsieur le Président à mettre en place la nouvelle participation à compter du 1er juin 2025,

D'AUTORISER Monsieur le président à signer tout document relatif à la présente délibération.

D'INSCRIRE les crédits nécessaires aux budgets du SRB.

Délibération n° D25_05_14_45

OBJET : PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

DE PRENDRE ACTE de la présentation de la synthèse du rapport social unique 2022 annexée.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 074-200036440-20250611-D25_06_11_49-DE

Délibération n° D25_05_14_46

OBJET : PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

DE PRENDRE ACTE de la présentation de la synthèse du rapport social unique 2023 annexée.

Délibération n° D25_05_14_47

OBJET : CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ.E D'ACCUEIL-SECRÉTARIAT - CDD

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la création d'un poste de chargé.e d'accueil-secrétariat pour le service administratif à temps complet et à temps plein sous contrat à durée déterminée de droit public pour une durée d'un an maximum dans un des cadres d'emplois suivants équivalents : adjoints administratifs et rédacteurs,

D'AUTORISER le Président à procéder au recrutement pour ce poste à temps complet et à temps plein sous contrat à durée déterminée de droit public pour une durée d'un an maximum au service administratif dès lors que la présente délibération est exécutoire.

SIGNATURES DU PROCÈS-VERBAL

Le Secrétaire de Séance,

Michel BERTHET

Le Président du Syndicat,

SYNDICAT DES EAUX ROCAILLES BELLECOMBE "HAUTE SAVOIE"

Lucas PUGIN